



Implantation de points de collecte enterrés pour les déchets ménagers

Présentation du concept



Pourquoi des points de collectes enterrés

- Rationaliser le ramassage des déchets ménagers
- Améliorer la prestation pour les usagers
- Améliorer l'hygiène,
- Améliorer la sécurité
- Améliorer l'esthétisme de notre ville



Rationaliser le ramassage des déchets ménagers

Aujourd'hui 4 camions avec un équipage de 3 hommes, chacun roulent 5 jours par semaine. Cela représente 75'400 kilomètres par an pour un coût CHF 602'000.00 auxquels il faut rajouter CHF 1'340'000.000 de charges de personnel, donc, le coût global de la logistique s'élève à CHF 1'942'000.00

Avec le nouveau système proposé, plus que 3 camions avec chacun un Chauffeur rouleront aussi 5 jours par semaine, cela représentera 57'500 Kilomètres par an pour un coût de 286'000.00 auxquels il faudra rajouter CHF 903'000.00 de charges de personnel. A terme, une fois que toute la Ville sera équipée de points de collecte enterrés, **l'économie** sur la logistique sera de **CHF 750'000.00**.



Améliorer la prestation pour les usagers

Avantage du système:

L'utilisateur peut, en tout temps se débarrasser de ses déchets ménagers, en effet, ces points de collecte enterrés sont accessibles 24h/24 et 7j/7. Il n'est plus obligé de « stocker » ses déchets jusqu'au jour du ramassage et il n'a plus la contrainte de déposer ceux-ci avant 07h00

Désavantage du système:

L'utilisateur doit se déplacer pour éliminer ses déchets ménagers. Il est mis à contribution. En principe la distance maximum sera de 150 mètres.



Améliorer l'hygiène

Ces points de collecte enterrés assurent la propreté de son cadre de vie. En effet, l'espace public est considéré comme une extension de l'espace domestique, dans lequel s'exercent de bonnes habitudes ménagères liées à la propreté, au rangement et à l'élimination de ce qui encombre la vie.

Le geste d'apport volontaire est assimilé, dans l'esprit de l'utilisateur, à une bonne gestion de la propreté de son immeuble et de son quartier.

De plus, les animaux (chiens, chats, corneilles, etc.) n'ont plus accès à ces « garde-manger » que représentent les sacs poubelles.

Il est à préciser qu'aucune nuisance olfactive est due à ce système.



Améliorer la sécurité

Nous pouvons vous affirmer qu'il ne se passe pas une semaine sans que Les pompiers ne soient appelés pour un feu de poubelles.

Il y a quelques années, à Neuchâtel, une personne est décédée dans un incendie suite à un feu de poubelles.



Améliorer l'esthétisme de notre Ville

Il est indéniable que des sacs poubelles déposés sur les trottoirs gâchent Passablement l'esthétisme. Il en est de même pour les conteneurs Traditionnels.

Ces points de collecte enterrés s'intègrent parfaitement bien dans un milieu urbain et avec tous les styles d'architecture.



Planification générale

L'objectif est d'équiper l'ensemble de la ville entre 2006 et 2009. Il est clair qu'un tel projet ne peut se réaliser en une année.

En effet cela représente l'implantation d'environ 450 conteneur enterrés pour l'ensemble de la ville.

L'étude d'implantation géographique de ces points de collecte enterrés Est déjà réalisée. Elle doit être encore affinée en fonction de différentes Contraintes du terrain (conduites souterraines, nature des sols, lignes Aériennes, etc.).



Coûts du projet

Selon les offres de différents fournisseurs ainsi que selon les expériences réalisées dans d'autres villes, le coût global pour l'implantation d'un conteneur enterré s'élève, en moyenne, à CHF 15'000.00. Rapporté à L'échelle du projet, l'investissement total s'élèvera à CHF 7'000'000.00.



Rapport au Conseil Général

Nous pensons pouvoir finaliser ce rapport dans le tout début 2006, ainsi Nous pourrons le présenter au Conseil Général dans le courant du 1er semestre 2006.

Il est à noter que l'investissement de CHF 7'000'000.00 figure dans nos intentions d'investissements dans la planification financière 2006-2009. planification déjà présentée au Conseil Communal.



Réalisations déjà existantes

Plusieurs villes de Suisse ont déjà adopté ce concept. En effet, Lugano, Coire, Zürich, Morges et d'autres travaillent déjà avec ce système.

Au début de l'année 2005, nous nous sommes rendus à Lugano pour nous rendre compte, in situ, de la bienséance d'un tel système.

Notre visite nous a conforté dans notre souhait de passer à ce système. Tant les exploitants que les usagers se déclarent enchantés. Il est à noter que le grand Lugano est déjà équipé d'environ 400 conteneurs enterrés et qu'à terme, il y en aura près de 1'000.

La ville de Lugano a déjà constaté une amélioration de sa salubrité ainsi qu'une amélioration financière dans le chapitre déchets ménagers.



Réflexions régionales

Il nous est apparu que les communes de Corcelles-Cormondrèche et Peseux avaient aussi l'intention d'étudier la possibilité d'introduire le système de points de collecte enterrés. Notre étude s'est aussi étendue à ces communes et nous avons eu des échanges fructueux avec elles.

Elles aussi pensent passer à ce système. Notre collaboration pourra aller jusqu'à la collecte des déchets ménagers par le service de la Voirie De la Ville de Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds mène aussi ses propres réflexions en la matière.



Taxes au sac

Une commission cantonale planche actuellement sur l'introduction d'une Taxe au sac uniforme sur l'ensemble du canton. celle-ci remplacera les taxes prélevées actuellement par ménage. Ainsi avec cette taxe, nous serons plus en adéquation avec la notion de « polueur-payeur ».

Aussi, elle aura une influence sur le mode de traitement des déchets par les usagers. En effet, elle aura comme conséquence de favoriser le tri. Tri pour lequel la Ville de Neuchâtel est déjà armée au travers de sa déchetterie est des différents points de collectes répartis sur l'ensemble du territoire communale.

Selon les echos que nous avons, cette taxe rentrera en vigueur en 2008.



Contrôle du droit d'accès aux points de collecte enterrés

Avec l'introduction de la taxe au sac, le problème de l'accès aux ayants droits se pose.

Deux solutions se profilent:

- 1) Nous n'appliquons aucun contrôle et faisons confiance aux utilisateurs
- 2) Nous équipons ces points de collectes enterrés avec un système d'accès (cartes magnétiques, clés ou autres.

Modèle de points de collecte enterrés

- Exemple Lugano



Modèle de points de collecte enterrés

- un autre exemple Lugano



Modèle de points de collecte enterrés

- Encore un autre exemple
Lugano





Implantation de points de collecte enterrés pour les déchets ménagers

Projet quartier des Beaux-Arts



Implantation des points de collectes enterrés

Pour définir l'implantation de ces équipements, différents critères ont été retenus. Ces critères sont basés sur l'expérience de Lugano et des fournisseurs.

Quels sont ces critères:

1. Volume de déchets produit par habitant/semaine
2. Nombre d'habitants desservis par un point de collecte
3. Contenance maximum d'un conteneur
4. Fréquence de vidange d'un conteneur
5. Distance maximum entre un point de collecte et un usager 150m

Il est à noter qu'une certaine marge de sécurité a été prise en compte. Ces critères sont valables pour tous les quartiers de la Ville



Phase d'ajustement

Le projet Beaux-Arts répondra non seulement à une attente des riverains mais aussi servira de test, à l'échelle 1/1, au service de la Voirie.

Ce dernier pourra se baser sur cette expérience pour confirmer ou améliorer le système.

Si des améliorations devront être apportés au projet Beaux-Arts, Celles-ci seront naturellement réalisées.



Moyens de collecte

Dans un premier temps, le service de la Voirie a fait l'acquisition d'un camion multi-fonctionnel, qui peut, entre autre, procéder à la vidange des points de collecte enterrés. La livraison de ce véhicule interviendra, en principe fin novembre 2005.

Dans un deuxième temps, un autre véhicule de collecte remplacera un camion à ordures traditionnelles. Cette acquisition aura lieu au moment où il y aura un nombre suffisant de points de collecte enterrés pour justifier cet investissement.

Moyens de collecte

- Voici le type de camion poubelles dont le service de la Voirie sera doté.





Date de mise en service

Celle-ci est fonction de la livraison du camion et de la mise en oeuvre des travaux.

Elle aura certainement lieu le 1er décembre 2005 au plus tôt.